

Projet Pédagogique

2019/2022

Accueil péri et extrascolaire Élémentaire

Les Loustics (6/11 ans)

5 rue de Rennes

35520 La Chapelle des Fougeretz



Directeur : Accueils du matin et de soir : Vincent-Jean TERRIENNE

Directrice : ALSH: Anne-Sophie NORMAND

Sommaire

1. Le projet éducatif

2. Le projet de fonctionnement

- Descriptif des locaux
- Fonctionnement général

3. L'équipe d'encadrement

- Composition de l'équipe
- Horaires de travail
- Les missions des animateurs
- Accompagnement de l'équipe

4. Les activités

- La nature des activités
- Des activités qui servent un projet
- Le programme d'activité
- Le thème :
 - Les formes et les couleurs année 2018/2019)
 - Une créateur dans la ville (été 2019)

5. Les Objectifs pédagogiques

6. L'évaluation du projet pédagogique

7. Annexes

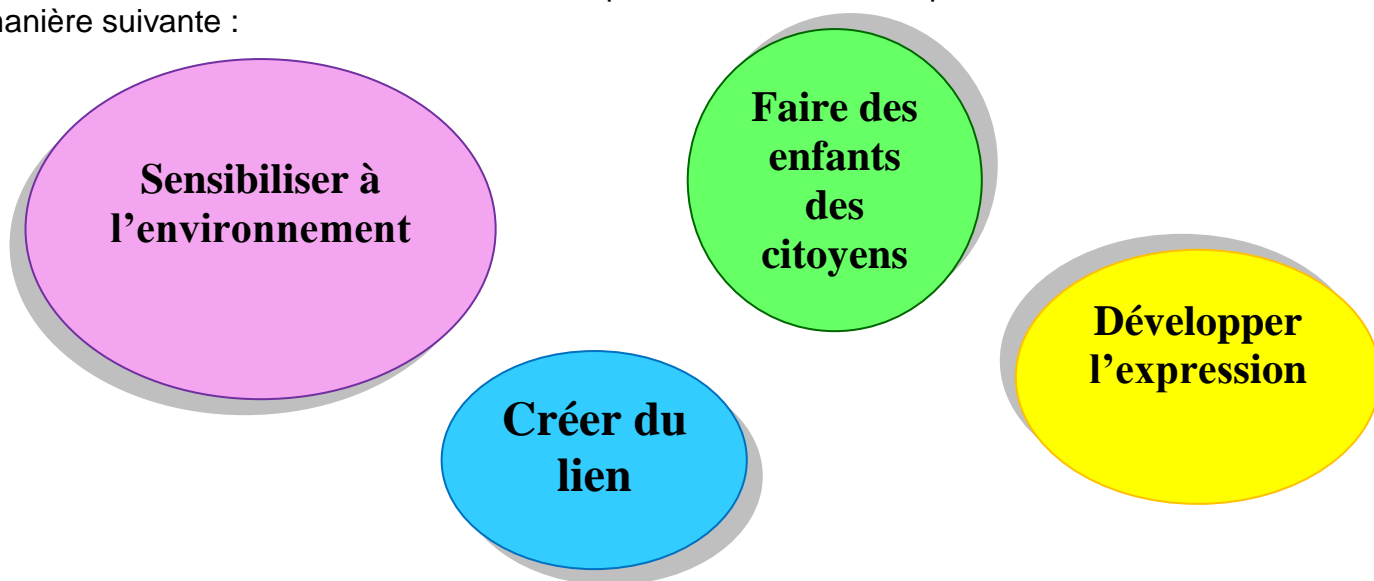
- Grille évaluation du projet
- Grille d'évaluation stagiaire BAFA
- Fiche technique
- Livret animateur



1. Le projet éducatif

Le projet éducatif s'appuie sur des valeurs communes et partagées sur lesquelles sont axées la politique éducative de la ville. C'est aussi un projet de territoire. Il a été travaillé en partenariat avec tous les acteurs intervenants auprès des enfants (école, accueil de loisirs, association de parents d'élèves, associations). Il sert de point de référence à l'élaboration des projets pédagogiques.

Les valeurs éducatives des actions menées par les services municipaux se déclinent de la manière suivante :



2. Projet de fonctionnement

L'environnement

La Chapelle des Fougeretz est une commune rurale de 4900 habitants sur le territoire de Rennes Métropole.

Les accueils municipaux péri (écoles publiques) et extrascolaires sont gérés par la commune. Les accueils du matin et du soir sont déclarés en ACM.

La fréquentation :

- Accueil du matin jours scolaire : une trentaine d'enfants
- Accueil du soir entre 80 et 120 enfants
- Le temps du midi (non déclaré) environ 270 élèves des écoles publique et privée
- ALSH du mercredi : environ 45 enfants
- Pendant les vacances entre 15 et 70 enfants. Sur les semaines ou journées de très faible affluence, l'ALSH maternel et élémentaire peuvent être regroupés.

Descriptif des locaux :

- Un hall d'accueil utilisé lors des différentes activités et des temps informels
- Un atelier
- Une salle audio/vidéo utilisée également pour les activités nécessitant du calme comme par exemple les activités d'expression corporelle.
- Une bibliothèque
- Une salle de pause servant aussi de rangement, buanderie et d'un coin vaisselle

- Un local regroupant tous les produits d'entretien à l'écart de la salle d'animation

A l'extérieur :

- Une vaste cour arborée avec quelques structures de jeux
- Un chalet en bois pour le rangement du matériel de jardinage ainsi que du matériel de récupération
- Un terrain de football, un terrain de handball et une table en dur de tennis de table
- Au cours de l'année 2019, un terrain de basket sera réalisé

A proximité :

- Le centre de loisirs maternel et sa salle de motricité
- Une salle de raquettes
- Un dojo
- Une médiathèque
- Un étang
- Un jardin marocain
- Un terrain de boules
- Un restaurant municipal situé à environ 300 mètres.



Le fonctionnement général

L'accueil du matin est ouvert à 7h30. Jusqu'à 7h55 les enfants de maternelle et d'élémentaire sont regroupés. De 7h55 à 8h20, les enfants sont accueillis dans l'école élémentaire.

L'accueil du soir est ouvert de 16h30 à 18h45. De 18h15 à 18h45, selon le nombre d'enfants les élèves rejoignent les enfants de maternelle pour un temps en commun.

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi et durant les vacances scolaires (excepté lors de certains ponts). La structure accueille les enfants de 7h30 à 18h45, un accueil commun dans la structure des petits est prévu de 7h30 à 8h15 et de 18h15 à 18h45.

- Les enfants sont libres de leur horaire d'arrivée et de départ. (A partir du moment où ils sont présents un minimum de 2 heures consécutives hors heure du repas)
- Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs peuvent s'ils le désirent prendre le repas au restaurant municipal entre 12h et 13h, ils sont alors encadrés par des agents périscolaires et des animateurs.

Il est important de tout mettre en œuvre pour prendre en compte les différents besoins des enfants en s'adaptant à leur rythme.

Les accueils sont ouverts et accessibles aux enfants porteurs de handicaps (physiques ou mentaux) et/ou ayant un PAI.

- Pour les PAI – allergies ou maladies, nous demandons aux parents de rencontrer, en amont de l'inscription en accueil de loisirs, les animateurs et les enseignants afin que chacun puisse prévenir ou intervenir en cas de déclaration des symptômes.
- Pour les enfants en situation de handicap, des rencontres régulières ont lieu en amont et en aval des séjours (les rencontres sont formalisées ou non)

La commune souhaite obtenir le label « Plan mercredi » pour ses accueils de loisirs. Ce label serait pour les ALSH un gage de qualité reconnu. Pour cela nous œuvrons dans la continuité des jours scolaires tout en prenant en compte la spécificité de la journée du mercredi non scolaire. Nous proposons des aménagements et des animations spécifiques.

Les inscriptions et désinscription

Les inscriptions et désinscriptions se font via le portail famille. Pour les familles ne possédant pas d'outils informatique, un ordinateur est mis à leur disposition à la médiathèque où les agents sont formés sur le logiciel et venir en aide aux familles. Le choix de ce lieu a été choisi pour inciter certaines familles à franchir les portes de la médiathèque et y découvrir les animations et services proposés.

Les délais

Pour les accueils du matin, du midi, du soir et l'accueil du mercredi :

- Le matin aucune préalable inscription demandée
- Le midi, le soir et l'accueil du mercredi, les inscriptions doivent se faire 3 ouvrés avant la date choisie

Un tarif moins avantageux est appliqué aux familles n'inscrivant pas leurs enfants dans les temps impartis.

Pour les vacances scolaires :

- Les inscriptions doivent se faire 2 semaines avant le début de celle-ci. Passé ce délai, les enfants ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles et le tarif sera majoré.

Le déroulement d'une journée type

Une journée type scolaire

7h30 – 7h55	Ouverture de l'accueil du matin maternelle et élémentaire – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
7h55 – 8h20	Accueil du matin élémentaire – Accueil des parents et des enfants - jeux en autonomie et activités calmes
8h20 – 8h30	Prise en charge des enfants par les enseignants
8h30 – 11h55	Temps scolaire
11h55 – 12h45	Déjeuner pour les CM2 et une classe de CM1 et jeux pour les autres enfants
12h45 - 13h40	Déjeuner pour le 2 ^{ème} groupe et jeux pour les enfants déjeunant au 1 ^{er} service ; Les CP déjeunent avec les GS
13h45 – 13h55	Prise en charge des enfants par les enseignants
13h55 – 16h30	Temps scolaire
16h30 - 17h00	Goûter
17h00 – 18h15	Accueil du soir élémentaire – Accueil des parents– Etude, activités libres ou proposées
18h15 – 18h45	Accueil du soir maternel et élémentaire – Accueil des parents – jeux en autonomie et activités calmes

Une journée type du mercredi ou de vacances scolaires

7h30-8h15	Ouverture de l'accueil de loisirs Accueil des loustics chez les Kikis
8h15-9h00	Accueil des enfants et des parents. (Temps convivial, mais aussi de préparations de la journée et échanges d'informations entre les animateurs)
9h00-9h15	Rangement des jeux et du matériel par les enfants avec l'aide des animateurs
9h15-9h30	Regroupement des enfants. Présentation du thème et des activités du matin.
9h30-11h30	Ateliers du matin (activités manuelles, sportives, expressions corporelles, contes...)
11h30-11h45	Rangement des activités, regroupement des enfants et appel pour le restaurant scolaire
11h45-12h00	Départ des enfants pour le restaurant scolaire
12h00-13h15	Restauration au restaurant scolaire
13h15-14h00	Temps calme proposés aux enfants (jeux calmes, relaxation,

	dessin...)
14h00-14h15	Regroupement des enfants et présentation des activités de l'après-midi
14h15-15h45	Ateliers de l'après-midi (activités manuelles, sportives, expressions corporelles, contes...)
15h45-16h00	Rangements des ateliers et préparation du goûter Passage des enfants aux toilettes
16h00-16h30	Goûter et temps d'échange
16h30-18h15	Activités libres, accueil des parents
18h15-18h45	Activités libres, accueil des parents chez les Kikis

Les temps d'accueil

L'accueil des familles est un moment privilégié. Les agents chargés de l'accueil doivent être disponibles pour répondre aux questions des parents et pour bien accueillir les enfants. Il est important que le parent puisse repartir sereinement et que l'enfant se sente en sécurité et entouré.

Les autres animateurs présents prennent en charge l'enfant pour l'accompagner vers le lieu qu'il aura choisi (dessin, lecture, jeux,...).

Lors de l'accueil du soir, l'animateur relatera succinctement la journée de l'enfant, il est important de créer du lien avec les parents.

La feuille de présence

A l'exception de l'accueil du matin, une inscription préalable est obligatoire, l'animateur émargera sur la feuille de présence l'heure d'arrivée de l'enfant. Toute observation importante des parents concernant l'enfant (fatigue, santé à surveiller...) y sera noté. Un enfant non inscrit ne sera accepté qu'en fonction des places disponibles.

L'animateur notera l'heure et avec qui est parti l'enfant. La feuille de présence sert aussi de lien pour les petits « bobos » de la journée mais aussi si le comportement de l'enfant n'a pas été correct, ... tout doit y être noté.

L'arrivée le matin et le départ des animateurs le soir est échelonné. Cette feuille nous permet donc d'informer les parents même si l'enfant n'était pas dans le groupe de l'animateur présent au moment de l'accueil.

Le temps du midi

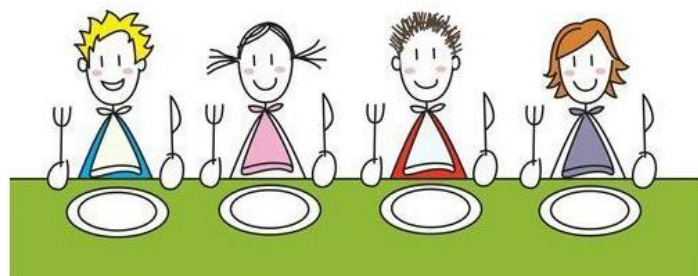
Le temps du repas doit être un moment de plaisir, où les enfants découvrent de nouveaux saveurs. C'est un moment aussi pour se retrouver pour discuter tranquillement dans le respect des autres. Cela doit être un temps convivial. C'est aussi un moment où les enfants apprennent le partage. Le service se fait à l'assiette. Les entrées sont servies en plat à partager comme la viande. Les légumes sont servis par les agents ainsi que les desserts.

Les enfants sont encadrés par du personnel communal et des animateurs qui servent les repas. Ils les incitent à goûter de nouveaux aliments, sans les forcer. Le personnel est informé des allergies alimentaires et des régimes particuliers et veille à la sécurité des enfants.

Le mercredi et les vacances scolaires, les enfants aident à desservir les tables et participent au tri sélectif en fin de repas. Le nombre de convives sur les temps du midi scolaires, ne permet pas la participation des enfants au débarrassage des tables en toute sécurité.

Le temps de repas peut être adapté en fonction des activités proposées sur la journée (journée à thème ou sortie prévue) et en fonction du menu proposé.

Le temps de repas peut être adapté en fonction des activités proposées sur la journée (journée à thème ou sortie prévue) et en fonction du menu proposé.



L'accueil des enfants à la journée

De manière générale, il faut envisager le mercredi ou les journées de vacances scolaires comme un temps de relâche, de loisirs. Pour cela :

- L'amplitude horaire des temps d'accueil est plus étendue que sur le temps scolaire.
- Les activités sont adaptées en fonction du nombre, du rythme et de l'envie des enfants
- Les petits groupes sont privilégiés
- Les règles de vie sont communes au temps scolaire mais sont adaptées au contexte d'un accueil de loisirs
- Le temps du repas peut être adapté en fonction des menus proposés et des animations
- Un temps calme ou de repos est proposé à tous les enfants

3. L'équipe d'animation

Composition de l'équipe

Les matins et les soirs scolaires

- Un directeur multi sites
- Une directrice adjointe
- Entre 6 et 7 animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation ou équivalence selon les effectifs
- Un animateur sans formation

L'encadrement est de 1 animateur pour 18 enfants.

Le mercredi

- Une directrice titulaire du BAFA
- 3 animateurs titulaires ou en cours de formation BAFA ou équivalence.

Nous essayons de tendre vers un taux d'encadrement de 1 animateur pour 12 enfants même si la législation tolère un taux de 1 pour 18. De ce fait, nous pouvons proposer plus d'animations différentes pour que chaque enfant puisse trouver une activité adaptée à son envie.

Les vacances scolaires

- Une directrice titulaire du BAFA
- Des animateurs titulaires, en cours BAFA ou sans formation en fonction du nombre d'enfants

L'encadrement est de 1 animateur pour 12 enfants.

Les équipes d'animations sont constituées de personnel permanent et de vacataires qui viennent en renfort selon le nombre d'enfants prévus. Les vacataires sont recrutés après un entretien.

Horaires de travail

Jours scolaires :

2 animateurs arrivent à 7h20 pour une ouverture de l'accueil à 7h30. Au fur et à mesure de l'arrivée des enfants, le nombre d'animateur augmente pour atteindre le nombre de 3 à 8h00. Le départ des animateurs est échelonné le soir en fonction du nombre d'enfants.

Le mercredi et les vacances scolaires :

L'arrivée des animateurs s'effectue entre 7h25 et 9h30 le matin et le départ entre 16h30 et 18h45 le soir.

Le mercredi :

Les animateurs travaillent 9 heures entre 7h30 et 18h45.

Les vacances scolaires :

Les animateurs ne travaillent pas plus de 9h00 par jour et 45h00 par semaine (excepté pour l'encadrement de mini-camps et les jours de veillée). Un planning des horaires leur est communiqué et est affiché dans la salle des animateurs

Les missions des animateurs

Les animateurs ont en premier lieu la responsabilité des enfants qui leur sont confiés, ils doivent assurer leur sécurité qu'elle soit affective ou physique et aussi veiller à ce que les activités qu'ils mettent en place et le milieu dans lequel ils évoluent soient respectueux de cette sécurité et de leurs besoins. L'animation ne peut pas être dissociée du travail d'équipe, chaque animateur doit s'investir dans le fonctionnement de la structure (respect des horaires, participation aux différentes tâches inhérentes à la vie quotidienne...) comme de la mise en œuvre du programme d'activité en cohérence avec le projet pédagogique (être force de proposition et acteur lors de leurs activités). Un accueil de loisirs ne fonctionne pas seul, il est entouré de différents partenaires : les familles, l'équipe enseignante, l'organisateur, les différents services municipaux ainsi que des associations. Les animateurs doivent assurer le lien et être à l'écoute de tous ces partenaires.

L'accompagnement de l'équipe d'animation

L'accompagnement de l'équipe d'animation est importante notamment pour l'encadrement :

- Des stagiaires BAFA ou BAFD,
- Des nouveaux animateurs
- Des animateurs déjà en poste.

La direction doit assurer un suivi régulier pour la cohésion de l'équipe d'animation et une bonne mise en œuvre des objectifs. Il convient de la guider et de lui apporter les outils nécessaires dans l'accomplissement de ses missions.

Tout nouvel animateur se voit remettre :

- Un livret animateur dans lequel il peut retrouver les informations générales sur le fonctionnement de la structure (horaires, journée type, ...) ainsi qu'une présentation succincte de la commune et de son organisation, les consignes de base pour les sorties, des conseils, ...
- Le projet pédagogique nécessaire dans la construction du programme d'animation.

Des réunions sont mises en place avant :

- chaque vacance (1 réunion avant les petites vacances, 2 à 3 réunions avant les vacances d'été)
- Pour le périscolaire, des réunions trimestrielles sont organisées pour faire un point sur la période écoulée et la période à venir.
- Des groupes de travail à thèmes (ex : le temps de repos, les nuisances sonores,...) sont constitués avec les animateurs permanents. Les agents des différents groupes ont en charge avec les directeurs d'expliquer et de faire appliquer les décisions prises par ses groupes. Le but étant d'homogénéiser les pratiques afin que les enfants gardent les mêmes repères peu importe les animateurs présents et les structures fréquentées. La base de fonctionnement peut être la même dans beaucoup de domaines, seule la mise en application évolue en fonction de l'âge des enfants.

Les thèmes abordés lors des réunions:

- L'objectif prépondérant de la semaine
- Le thème choisi
- Le choix des sorties en fonction du thème
- Les animations communes entre les structures
- Les rappels sur les attentes des directeurs
- La construction de fiche technique pour les animations
- La visite des locaux et le matériel disponible

L'évaluation des stagiaires BAFA et entretiens hebdomadaires

- En tout début de stage la grille d'évaluation est présentée, expliquée et donnée aux stagiaires afin qu'ils puissent savoir ce que les directeurs attendent d'eux. Les critères d'évaluation leur sont exposés. L'évaluation finale tiendra compte de l'évolution du stagiaire.

- Pour les animateurs BAFA, des objectifs leur seront donnés pour améliorer leur pratique.
- Des entretiens hebdomadaires (et plus si nécessaire) sont faits avec tous les animateurs. Les grilles d'évaluation permettront un échange entre les animateurs et la direction. Elles aideront l'animateur à se situer par rapport à nos attentes et de détecter les domaines où il doit progresser.
- Au début de son stage le stagiaire sera mis en binôme avec un animateur BAFA confirmé afin qu'il puisse observer et apprendre à gérer un groupe d'enfants. Cet animateur BAFA sera également consulté par le directeur avant l'entretien du stagiaire afin d'avoir son ressenti.
- Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir les animateurs dans leurs actions. Ils pourront s'appuyer sur l'équipe de direction.
- En fin de période, les animateurs feront un bilan de leur séjour, ils évalueront avec le directeur les objectifs atteints. L'entretien des stagiaires sera très important pour les orienter sur le choix de leur stage de perfectionnement en fonction de leurs manques.

Des réunions de bilan collectif sont programmées en fin de chaque semaine. Elles permettent de faire un point sur le projet pédagogique et le fonctionnement quotidien mais aussi d'ajuster les animations en fonction des points non évalués. Chacun s'exprime sur son ressenti et peut proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

En fin de séjour, la réunion de bilan permet de faire une évaluation du projet pédagogique.

4. Les activités

Les thématiques des activités proposées

Afin de contenter le plus grand nombre d'enfants, elles devront être le plus variés possible et s'adapter au rythme et au goût des enfants. Au moins une activité en lien avec le thème sera proposée chaque mercredi.

- Activités sportives (jeux de balles, de poursuites...)
- Activités créatives (peinture, dessin, origami...)
- Grands jeux (chasse au trésor, jeux d'énigmes, rallye photos...)
- Activités d'expression (expression corporelle, danse, chant, conte...)
- Activités environnement
- Activités culinaires
- Expériences scientifiques
- Activités multimédia
- Jeux en autonomie en intérieur ou en extérieur (billes, ping-pong mais aussi kapla ou lego...)
- Sortie (Champs libres, cinéma, parc, piscine, patinoire, ...)



Des activités qui servent un projet

Il convient de garder à l'esprit que toutes les animations proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre en finalité aux objectifs pédagogiques fixés mais aussi de tenir compte des réalités matérielles, humaines et financières.

Les activités doivent également s'inscrire dans une continuité éducative c'est pour cela que des réunions de concertation seront programmées tout au long de l'année entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation. L'écriture du PEDT nous a permis d'avoir une cohérence entre les projets des écoles et les projets des ALSH chacun restant dans son domaine d'intervention.

L'équipe d'animation sera composée en fonction des compétences des animateurs pour offrir un panel d'animation varié et de qualité au service des enfants. Il sera possible de faire intervenir des partenaires (des associations locales, des professionnels, des bénévoles...) pour élargir les domaines d'animation.

L'activité n'est pas une fin en soi mais n'est qu'un prétexte pour parvenir à nos préoccupations éducatives. Les activités ne doivent pas être des « activités de consommation » ou du « zapping ». L'équipe d'animation pensera avant tout à valoriser l'enfant et ses capacités à travers l'activité donnée.

Le programme d'activités

Le choix du grand thème de l'année est déterminé par l'équipe d'animation en début d'année scolaire. Cela permet d'avoir une cohérence dans les activités proposées tout au long de l'année. Il est décliné en sous-thème qui sont développés aussi bien en périscolaire qu'en extrascolaire.

Pour l'été, la plupart du temps, nous choisissons un nouveau thème, décliné lui aussi en sous-thème par semaine.

Cette manière de travailler nous permet de faire adhérer un grand nombre d'enfants à nos projets en fonction de ses temps passés dans les différents accueils. De ce fait, le temps fort proposé en fin d'année scolaire inclus un grand nombre d'enfants qu'ils aient fréquenté peu ou beaucoup nos structures.

Les programmes des jours scolaires :

Aucun programme défini longtemps à l'avance n'est proposé aux enfants. C'est plus de l'opportunité et de la spontanéité

Les activités sont libres ou encadrées. Les enfants sont informés des activités encadrées par voie d'affichage dans le hall dès qu'elles sont arrêtées. Cette information doit être illustrée pour être accessible à tous les enfants y compris les élèves allophones. Les animations encadrées ne doivent pas être soumises à un temps minimum passé en accueil, elles sont en général collectives.

Le programme des mercredis et des vacances :

Les programmes d'activités sont réalisés avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

Le thème est donné en amont aux intervenants pour leur permettre de réfléchir individuellement aux animations qu'ils souhaiteraient de mettre en place en fonction de leurs compétences. La mise en commun des idées permet un échange constructif et une amélioration de nos pratiques. La validation du programme est faite par le directeur en fonction des objectifs visés et de la variété des animations proposées.

Les animateurs peuvent se réunir à plusieurs autour d'un même projet. Chaque animation est ensuite traduite sur une fiche technique (objectifs, lieu, nombre d'enfants, nombre d'animateurs, matériel, descriptif de l'animation,...) et évalué par l'animateur après son animation.

Les réunions de nos 3 structures se déroulent le même jour au même endroit, des projets entre ALSH se construisent spontanément.

Les programmes des mercredis sont plus en lien avec le périscolaire et le projet d'école que les animations proposées pendant les vacances.

Fréquence des réunions :

- Pour les mercredis : de vacances à vacances



- Pour les petites vacances : 1 mois avant le début du séjour
- Pour les grandes vacances : 1 réunion courant mars et 1 ou 2 réunions entre mai et juillet.

Le fil rouge de l'année 2018/2019 : les formes et les couleurs.

Nous avons souhaité aborder ce thème car il permet une grande ouverture sur les différentes activités qu'elles soient manuelles, sportives ou même culinaires. Nous souhaitons aussi, au travers l'utilisation et la manipulation de formes simples, permettre aux enfants de développer leur imaginaire.

Le fil rouge de l'été 2019 : une créature dans la ville

Sous prétexte de l'arrivée d'une créature dans les ALSH, nous souhaitons que ce soit les enfants qui lui apprennent d'où ils viennent, leur environnement, ce qu'ils mangent, leur quotidien, ... L'objectif est de valoriser l'enfant et le responsabiliser mais aussi de lui apprendre à s'exprimer et ce faire comprendre de différentes façons : verbale, gestuelle, graphisme,

5. Les Objectifs pédagogiques

- **1- Sensibilisation à l'environnement**
- **2- Devenir citoyen**
- **3- Créer du lien**
- **4- Favoriser l'expression**

1- Sensibilisation à l'environnement

❖ Développer l'écocitoyenneté

Le monde d'aujourd'hui appartient aux générations à venir. Dans cette optique, il est nécessaire que les enfants prennent conscience du monde qui les entoure et de tout ce qu'il subit comme la pollution, la déforestation, le réchauffement climatique, la disparition d'espèces animales... Cette prise de conscience lui permettra de devenir un citoyen responsable mettant en œuvre des actions en faveur du développement durable et de l'écologie afin de préserver son environnement.

Nous ciblerons principalement les 4 thématiques suivantes :

- **La lutte contre le gaspillage alimentaire** : Des projets en collaboration avec les écoles sont en cours sur le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire. Des mesures de poids de nourriture jetée, des mesures en litres de gaspillages de l'eau, ...
- **Les déplacements** : Des alternatives aux déplacements en voiture seront proposés aux familles. Pour promouvoir le carapatte, des actions avec les familles, l'école et le Service Enfance Jeunesse ont déjà été mises en place. L'inscription de l'école à « mobil'acteur » a permis de redynamiser ce projet. Les suites ont été très positives : enfants venant seul à l'école (vélo, trottinette, ...) et nouvelles inscriptions au Carapatte (réouverture d'une ligne fermée par manque de participants). Cette action se poursuit.
- **La valorisation des déchets** : Le tri des déchets est une nécessité pour maintenir nos ressources naturelles et limiter la production de nouvelles matières. Nous pratiquons le tri sélectif actuellement avec encore beaucoup de difficultés. L'école a mis en place une convention avec un partenaire pour la récupération du papier. Chacun peut participer à cette collecte. Le tri se fait par bacs spécifiques et compostage.

Nous apprendrons aux enfants que « les meilleurs déchets sont ceux que nous ne produisons pas ». Cette action est à poursuivre

- La limitation d'utilisation des ressources naturelles et des matières: Il est important que l'enfant sache que certains gestes quotidiens pour nous ne le sont pas pour tous tel que l'accès à l'eau courante, le chauffage, électricité que les feuilles sont des arbres,

Cette prise de conscience peut passer par de nombreuses d'actions et d'activités dans le cadre des accueils de loisirs mais aussi en suivant des projets communs avec tous les partenaires du PEDT.

❖ Participer au jardin pédagogique

En partenariat avec l'école, un jardin pédagogique a été créé, une parcelle est mise à la disposition de l'ALSH et les autres parcelles à disposition de l'école. Les enfants seront chargés de l'entretenir. Aucun pesticide ne sera utilisé sur les parcelles. Le choix annuel des plantations se fera en concertation avec l'école et sera complémentaire. Nous souhaitons une diversification des cultures (légumes poussant dans la terre, hors terre, culture grimpante...). La diversité des cultures sera bénéfique pour tous les enfants fréquentant les ALSH et comme l'école. Observer, entretenir, s'occuper d'un potager est une riche expérience et permet aux enfants de répondre à la question : Comment ça pousse ?

Le mercredi et les vacances scolaires, les ALSH prennent le relai de l'école pour l'arrosage et les récoltes.

Certains légumes seront cueillis par les enfants, apportés au cuisinier, préparés avec les enfants en cuisine et mangés par les enfants le midi ou sous forme de dégustation au goûter.

Un composteur commun avec l'école est situé près du jardin. Les enfants sont chargés de l'alimenter en fonction des déchets du goûter du soir (épluchures, restes de fruits).

❖ Utiliser les ressources environnementales

La Chapelle des Fougeretz est une commune qui dispose d'une grande richesse environnementale.

De nombreux chemins permettent de circuler dans la commune en toute sécurité. Un petit cheptel de 3 vaches, 5 ânes et une vingtaine de chèvres permet la pratique de l'éco pâturage. Les ânes sont mis à la disposition des accueils de loisirs pour du pansage, des balades en attelage ou à dos d'ânes en fonction de l'âge des enfants. Les ânes sont conduits uniquement à la longe. L'encadrement est assurée par une personne habilitée par la commune.

D'autres animaux peuvent être observés sur le site du Matelon. Un étang accueille des canards, des poules d'eau, des grenouilles, ... et ce site arboré niche une multitude d'oiseaux sédentaires ou migrateurs. Des arbres fruitiers y sont plantés et chacun peut venir y récolter des fruits (pommes, mirabelles, groseilles ...)

Dans ce même lieu se trouve un jardin marocain qui permet aux enfants de découvrir une grande diversité de plantes d'Afrique du nord.

Ce lieu riche en flore et faune est aussi un espace intergénérationnel équipé de bancs et tables ainsi qu'un city stade.

Nous exploitons dès que possible cet espace convivial.

❖ Eduquer les enfants au goût

La variété des aliments consommés est importante pour la santé de l'enfant. Nous veillerons aux apports nutritionnels essentiels à son développement. La restauration municipale travaille en assistance technique ce qui nous permet de pouvoir modifier les menus si besoin en fonction des goûts des enfants et de nos thèmes. Pour inciter les enfants à goûter aux légumes, nous leur présentons 2 légumes (un qu'ils aiment bien et un qu'ils aiment moins), l'enfant est plus disposé à goûter voir à manger les 2 légumes quand il y a un élément qu'il aime dans leur assiette. Concernant l'approvisionnement dans notre cahier des charges, nous avons souhaité travailler avec des producteurs situés à moins de 150 km de notre commune (exception faite de certains produits : ex : bananes). La nourriture proposée aux enfants est uniquement de saison. Des

éléments bio sont tous les jours au menu. Afin de faire connaître aux enfants d'autres saveurs, il nous arrive de commander des produits plus exotiques ou des légumes anciens.

La participation des cuisiniers le mercredi à nos ateliers culinaires permet de créer du lien avec le personnel de cuisine. Les enfants qui participent à l'atelier sont plus tentés que les autres pour goûter mais incite aussi plus les autres à le faire.

Les goûters servis après la classe sont composés de 2 éléments : une céréale avec soit un produit laitier soit un fruit.

Les enfants seront invités à participer activement aux portes ouvertes du restaurant scolaire.

Réaliser des projets collectifs sur l'environnement

L'équipe d'animation devra mettre en place avec le concours des enfants et des partenaires des projets d'animation, des jeux et activités permettant de sensibiliser les enfants à l'environnement.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
<p>Développer l'écocitoyenneté</p>	<p><u>Lutte contre la gaspillage alimentaire avec le concours des enseignants sur les temps scolaire et le mercredi:</u> Faire prendre conscience aux enfants de l'importance de lutter contre le gaspillage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de semaines ciblées avec la pesée de nourriture jetée, l'eau et le pain. - Mise en place de pesée inopinée. - Intervention du cuisinier en salle pour expliquer le temps passé à la préparation et la façon de travailler les aliments. - « Traduire » les pesées en nombre de repas. - Chercher des solutions pour valoriser les denrées jetées <p>Toutes les pesées seront faites par les enfants et transmises aux écoles pour être exploitées</p>	<p>Nombre de pesées effectuées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inopinées - prévues <p>A quelle fréquence le cuisinier intervient en salle de restauration auprès des enfants ?</p> <p>Les pesées sont-elles traduites en fonction de l'âge des enfants pour être explicites ?</p> <p>Quelles sont les pistes trouvées et mise en application pour la valorisation des denrées jetées ?</p>
	<p><u>Les déplacements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à sensibiliser les enfants sur leurs déplacements quotidiens : chronométrer avec eux le temps pour aller d'un point à un autre en voiture, à vélo et à pieds. - Montrer le film fait sur le Carapatte dans les classes et faire témoigner les enfants qui l'utilise ainsi que les accompagnateurs - Mener des actions de sensibilisation faite par les enfants sur le marché pour sensibiliser la population et trouver de nouveaux accompagnateurs Carapatte - Faire des mesures de pollution de l'air aux abords des écoles à l'heure d'arrivée des enfants le matin et de sortie le soir mais aussi dans la journée. Faire un retour dans les classes ainsi qu'aux familles et à l'association des parents d'élèves. 	<p>Des mesures de temps de trajet ont-elles été faites ?</p> <p>Le film a-t-il été valorisé dans les classes ? Les enfants utilisateurs ont-ils participé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la rencontre dans les classes ? - Aux démarches sur le marché ? <p>Les accompagnateurs ont-ils participé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la rencontre dans les classes ? - Aux démarches sur le marché ? <p>Des mesures de pollution sur les parkings ont-elles eu lieu ?</p>
	<p><u>La valorisation des déchets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur tous les lieux où les enfants sont susceptibles d'aller mettre en place le tri sélectif et consignes de tri fait par les enfants (écoles, salle de sport, city stade,...) 	<p>Des affichages sont visibles sur les lieux fréquentés par les enfants ?</p> <p>La visite du centre de tri a-t-elle été réalisée ?</p> <p>Un retour sur la collecte des papiers est-elle faite auprès des enfants ?</p>

Développer l'écocitoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Visite du centre de tri de Bruz - Continuer la collecte de papier et tenir avec les enfants un document sur l'évolution du tonnage récupéré et les montant de la vente. - Organiser des journées ville propre avec le ramassage de déchets non dangereux aux abords des ALSH ou sur le site du Matelon. - Inviter les enfants utilisant le Carapatte et leurs accompagnateurs à ramasser les papiers sur le chemin - Organiser des jeux sur le tri et les temps de dégradation des différentes matières - Décorer de façon ludique les poubelles de tri 	<p>Combien de journées « villes propres » ont-elles été proposées ? Les déchets sont -ils ramassés sur le chemin fréquentés par Carapatte ? Des jeux ont-ils été réalisés ? Des expériences sur la dégradation des matières ont-elles été réalisées ? Les poubelles sont-elles explicites pour les enfants ? Sont-elles utilisées correctement par tous ?</p>
	<p><u>Limiter l'utilisation des ressources naturelles et des matières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier l'utilisation de matériel de récupération - Apprendre à utiliser le matériel mis à disposition de façon économique - Faire des affichages ludiques rappelant la nécessité d'éteindre les lumières, de mettre les appareils en veille, de ne pas faire couler l'eau pour le plaisir, de fermer les portes en période de chauffage. Faire des relevés de compteurs pour mettre en évidence les progrès faits. - Faire des jeux sur le devenir des matières recyclées. - Privilégier la réutilisation ou customisation des objets à jeter 	<p>L'utilisation de matériel de récupération est-il privilégié. ? Les consignes d'utilisation du matériel sont-elles appliquées ? Des affichages sont-ils mis dans les endroits « stratégiques » ? La consommation d'électricité a-t-elle diminué ?</p> <p>Des jeux incluant le recyclage ont-ils été mis en place ?</p> <p>Des objets ont-ils été customisés ?</p>
Créer, entretenir un jardin pédagogique	<p>Une animatrice proposera régulièrement des ateliers afin d'entretenir le jardin pédagogique</p>	<p>Périodicité des animations ?</p>
	<p>Des ateliers seront proposés autour de thématiques comme le cycle des plantes ou la saisonnalité</p>	<p>Des animations ont-elles lieu toute l'année ?</p>
	<p>Le choix des plantations s'effectuera en concertation avec l'école.</p>	<p>Les plantations sont diversifiées ?</p>
	<p>Les enfants seront associés à la création du jardin et aux choix des cultures</p>	<p>Les enfants s'expriment sur le choix des plants et des graines.</p>
	<p>Sur les temps libres ou informels, les enfants pourront s'occuper du jardin librement. (arrosage, entretien sans outils)</p>	<p>Les enfants viennent spontanément s'occuper du jardin</p>
Utiliser les ressources environnementales et les acteurs chellois	<p>Proposer des animations avec les ânes et les animaux de l'étang pour mieux les connaître</p>	<p>Les animaux de la commune sont-ils utilisés comme supports d'activité ?</p>
	<p>Privilégier les différents espaces verts comme l'étang du Matelon pour les grands jeux</p>	<p>Les alentours de l'étang sont-ils exploités ?</p>
	<p>Proposer des balades ou des sorties vélo sur les sentiers sécurisés</p>	<p>Nombre de sorties effectuées</p>
	<p>Faire découvrir les différents aménagements de la commune (refuge à papillons, jardin marocain, bois de la drille, city park, ...)</p>	<p>Les enfants s'y repèrent lors de jeux</p>
	<p>Faire participer les habitants et commerçants de la commune lors de nos jeux ou pour découvrir des métiers nouveaux ou anciens.</p>	<p>Quels sont les commerçants ou habitants sollicités ?</p>
	<p>Des activités cuisine seront régulièrement mises en place</p>	<p>Fréquence des animations cuisine</p>

Eduquer les enfants au goût	Les enfants pourront manger au restaurant scolaire les légumes produits	Les enfants ont-ils pu goûter leurs légumes ?
	Des menus à thème seront proposés au restaurant scolaire afin de faire découvrir aux enfants des aliments qu'ils ne connaissent pas	Nombre de menus à thème
	Participation à la semaine du goût	La semaine du goût a-elle été mise en place ? De quelle façon les enfants y ont participés ?
Réalisation d'un projet ou d'activités collectifs sur l'environnement	Organiser des grands jeux ou des activités autour des thèmes de l'environnement et du recyclage	Ces jeux sont-ils mis en place ? Ont-ils un impact positif sur le comportement des enfants ?
	Organiser des temps forts autour de l'écologie (éco gestes, éco école en partenariat avec l'école)	La structure participe t- elle à ces temps forts ? En organise t- elle ?
	Organiser des journées à thèmes orientés sur l'environnement (nettoyage des sentiers de la commune...)	Ces journées sont- elles mises en place ? A quelle fréquence ?
	Proposer des animations incitant les enfants à s'intéresser à la faune et la flore (recherches documentaires, reportages photos, expositions)	Les activités proposées permettent elles cette découverte et suscitent- elles de l'intérêt pour l'environnement ?
Le choix des matériaux utilisés	Mettre à la disposition des enfants du papier de brouillon pour dessiner	Comment les enfants utilisent-ils les feuilles pour dessiner ?
	Proposer des activités permettant l'utilisation du recyclage	Les objets de recyclages sont- ils utilisés pour les activités ? De quelles façons ?

2- Devenir citoyen

❖ Mise en place de règles de vie

L'apprentissage de la vie en groupe commence par le respect et la compréhension des règles de vie. Ces dernières prendront en compte la sécurité des enfants, le respect des autres et du matériel. Le règlement devra être visible des enfants et illustré de façon à être compris par tous : lecteur ou non lecteur. Il devra être expliqué en début de chaque année scolaire en groupe et pour chaque nouvel arrivant en cours d'année où celui-ci pourra être expliqué par les plus grands.

Pour un bon fonctionnement de la structure, les enfants comme les animateurs doivent s'engager à suivre ces règles. La participation active des enfants à la vie de leur accueil de loisirs sera un bon apprentissage de la vie en collectivité.

❖ Favoriser les situations d'entraide, de partage et le respect des différences, sous toutes ses formes

Les animateurs devront mettre en place des animations incitant l'entraide et la coopération. L'accueil de loisirs devra permettre l'inclusion de tous les enfants sans distinction. En effet l'ALSH accueille des enfants de différentes cultures mais aussi des enfants en situation de handicap (physique ou mental) ou ayant des PAI.

L'accueil de tous ces enfants en l'ALSH, leur permettra une meilleur insertion future dans la société. Il est important que les enfants de tous milieux sociaux, de toutes cultures, de tous handicaps se côtoient pour que chacun puisse prendre en compte l'autre et instaurer des liens.

- Pour les enfants allophones, des petits carnets seront mis en place sous forme d'imagerie pour favoriser les premiers dialogues.
- Pour les enfants en situation de handicap, un temps de concertation avec la famille sera instauré pour mieux comprendre le handicap de chaque enfant. La structure devra s'adapter au handicap de l'enfant et non l'inverse. Des points réguliers avec la famille seront fait dans l'intérêt de l'enfant pour modifier nos pratiques en fonction de l'évolution de l'enfant.
- Les animateurs permanents ont la possibilité de faire des formations sur ces thèmes : Exemple - les enfants venus d'ailleurs, accueillir des enfants en situation de handicap, le langage des signes,
- Chaque enfant nouvel arrivant ou en situation de handicap aura un animateur référent.

Les enfants devront apprendre à découvrir et s'ouvrir aux autres. Les groupes fermés ne seront pas tolérés. S'ouvrir aux autres, c'est aussi rencontrer d'autres personnes donc créer des échanges voir des liens.

Lors des animations, les enfants seront parfois en binôme afin de favoriser l'entraide et le partage du matériel. Il sera toutefois nécessaire de rester prudent car il ne s'agit pas qu'un enfant soit valorisé au détriment d'un autre. L'intérêt est que chacun puisse apporter quelque chose à l'autre.

Les animateurs seront informés pour les enfants ayant un PAI et auront connaissance de l'emplacement et du contenu des trousse de secours spécifiques. Pour les allergies alimentaires, il sera précisé sur la liste des enfants déjeunant au restaurant municipal, les aliments auxquels les enfants sont sensibles.

Les animateurs devront identifier rapidement ces enfants pour intervenir au plus vite en cas de problème.

Pour les enfants porteurs de handicap, les directeurs rencontreront les familles avant le séjour, et pourront demander un renfort d'encadrement si nécessaire afin de d'assurer d'une bonne inclusion de ces enfants dans la vie de l'accueil de loisirs extra ou périscolaire. Des rencontres avec la famille seront faites au cours de l'année.

❖ **Favoriser le dialogue et l'échange**

Des temps de discussion et des débats seront mis en place régulièrement au cours de l'année. Ils seront des temps d'échanges et d'expression des enfants sur la vie dans l'accueil de loisirs et pourront discuter de sujet d'actualité pouvant les toucher. Ainsi différents thèmes pourront être abordés et discutés comme :le harcèlement, le racisme, les cultures, les droits de l'enfant, ... Ces temps permettront une expression libre des enfants sans jugement et leur apprendra le respect mutuel des opinions de chacun. L'argumentation des affirmations sera nécessaire en cas de divergence d'opinion. Il est important que l'enfant commence à se forger sa propre personnalité et puisse dire comment il ressent les choses.

Le dialogue nous aidera aussi à régler les conflits. En partenariat avec l'école, il a été mis en place les « messages clairs ». Chaque enfant qui a été ou s'est senti victime d'un autre enfant peut lui demander un message clair, il s'agit d'un échange permettant à l'enfant d'exprimer ses sentiments par des mots simples afin que l'autre puisse mesurer les conséquences de ses actes ou dires sur la personne qui se sent victime.

L'équipe d'animation en partenariat avec l'école réfléchit à la mise en place de médiateurs avec les élèves les plus grands.

Si le conflit est plus important ou que les enfants n'arrivent à le régler entre eux, un adulte interviendra. Le lien avec les familles pour les violentes altercations physiques ou verbales sera très important, c'est pourquoi les parents seront associés aux discussion avec leur enfant : L'éducation première des enfants ne relevant pas de l'Education Nationales ni des ALSH. Nous travaillons en continuité et en cohérence avec les familles.

Amener l'enfant à s'exprimer n'est pas toujours une chose simple pour les plus timides. Nous proposerons des animations leur permettant de s'extérioriser d'abord en petit groupe puis en grand groupe. L'expression a plusieurs comme des saynètes avec plusieurs personnage pourra rassurer les enfants les moins extravertis.

L'animateur devra créer du lien avec les enfants pour que ceux n'hésitent pas à prendre la parole.

❖ **Impliquer les enfants et les familles dans la vie du centre et favoriser la prise d'initiative**

Les enfants doivent être acteurs de la vie du centre, c'est pourquoi l'équipe d'animation devra les solliciter et les intégrer dans le fonctionnement de la structure. Des responsabilités leur seront données au cours de la journée. Ils pourront en respectant certaines règles prendre des initiatives ou s'inscrire pour des missions communes : mise en place du goûter, rangement des activités, gestion des jeux de société,

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
Mise en place des règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des règles de vie en partenariat avec l'école et les enfants. - Expliquer les règles de vie aux enfants 	Les enfants participent- ils à la rédaction des règles de vie ? Des temps de discussions sont-ils mis en place pour échanger avec les enfants sur les règles de vie et le fonctionnement de la structure ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de panneaux signalétiques concernant le règlement - Mise en place de colliers pour l'accès à certains zones de jeu afin de limiter le nombre d'enfants 	Les panneaux signalétiques sont-ils utilisés dans la structure ? Sont-ils efficaces pour faire comprendre certaines règles ? La signalétique, est-elle comprise par les enfants pour l'accès aux espaces de jeux : Le nombre d'enfants dans les zones de jeux avec colliers est-il respecté ?
	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil des nouveaux arrivants est fait par les animateurs ensuite 2 enfants prennent en charge l'enfant pour une visite des lieux et l'explication du règlement. 	Nombre de visite faites par les enfants
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de matériel (crayons, ballons,...). Ce matériel reste sous leur « responsabilité ». L'enfant qui est venu emprunter le matériel est celui qui devra le rendre en bon état. 	Les enfants osent-ils emprunter du matériel ? Le matériel revient-il en bon état ?
Favoriser les situations d'entraide, de partage et le respect des différences, sous toutes ses formes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un carnet « imagerie » pour les nouveaux arrivants allophones. 	Les nouveaux arrivants utilisent-ils le carnet ? L'enfant arrive à se faire comprendre grâce à l'imagerie ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants en situation de handicap sont accueillies dans les structures d'accueil - Les parents sont reçus en amont afin de mieux connaître l'enfant et ses besoins. - Des points avec les parents sont faits régulièrement pour vérifier que tout ce passe bien. 	Des enfants en situation de handicap fréquentent-ils le péri ou l'extrascolaire ? Les parents sont bien reçus en amont ? Nombre de points fait avec les parents sur l'année
	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel se forme pendant l'année pour l'inclusion des enfants dans les ALSH 	Le personnel a-t-il reçu des formations spécifiques à l'accueil des enfants en situation de handicap et ou d'enfants allophones ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Une personne référente est nommée et identifiée par les enfants en situation de handicap ou les nouveaux arrivants 	Les enfants utilisent-ils cette personne comme personne ressource ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de sensibilisations aux handicaps et à la différence sont menées : Langage, déficience visuelle, surdité, ... 	Nombre d'animations sur le thème du handicap effectué ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'intégration de nouveaux arrivants grâce à une visite des locaux par les enfants et 	L'animateur présente il le nouvel arrivant ? Les nouveaux arrivants sont –ils pris en charge par les enfants connaissant déjà la structure ?

	des jeux L'équipe veille à ce qu'aucun enfant ne soit exclu	Quelle place tient l'animateur dans l'intégration des nouveaux arrivants ?
	- Apprendre à découvrir l'autre grâce à des jeux de rôles ou des jeux de présentation	Les jeux de rôles sont- ils mis en place ? Pourquoi ont-ils permis de connaître mieux les autres ?
	- Mettre en valeur les capacités de l'enfant afin qu'il ait envie d'aider son copain qui pourrait être en difficulté dans une animation particulière. - Proposer des activités en binôme	Les enfants les plus à l'aise dans la réalisation d'activité aident- ils les autres dans leur réalisation, les encouragent-ils ? Quelle activité permet cet entraide ?
	- Mise en place de projets collectifs et des jeux de coopération	Les jeux de coopérations sont-ils privilégiés
	- L'organisation de jeux inter centre, partage de moments conviviaux comme des goûter - La rencontre avec d'autres personnes enfants ou adultes. - Proposer un goûter commun aux structures maternelle et élémentaire une fois par mois - Des représentations de danse, de théâtre pour les autres ALSH ou les parents	A quelle occasion les enfants peuvent- ils se retrouver ensemble ? A quelle fréquence ? Les enfants ont-ils rencontrés d'autres personnes (hors ALSH) ?
	- Les animateurs proposent des animations où le prêt de matériel ou d'objets est nécessaire pour l'aboutissement de celle-ci. - Sur les temps libres inciter les enfants à faire des activités collectives	Les enfants arrivent- il à jouer ensemble et à se prêter le matériel ?
Favoriser le dialogue et l'échange	- Mise en place de temps d'échanges autour de questions diverses concernant les enfants - Mise en place de temps d'échanges sur la vie de l'accueil de loisirs. - Poser des questions afin d'apprendre à argumenter	Nombre de débat mis en place Les enfants se sont-ils exprimés ? Fréquence des échanges autour de la vie du centre de loisirs ? Les enfants se sont-ils exprimés ? Les enfants argumentent-ils leur point de vue ?
	- Mise en place des jeux de rôles et des activités d'expressions scéniques	Comment sont pris en compte les enfants les plus timides ? Comment ont-ils pu favoriser le dialogue entre les enfants ?
	- Mise en place de plusieurs techniques d'expression afin que chacun puisse dire ce qu'il ressent. Exemple : petit groupe avec un rapporteur, message écrit pour les plus grands, dessins, ...	Les enfants se sentent- ils libres de parler de ce qui les intéresse ou les préoccupe ?
	- Mise en place de situations favorables au dialogue enfant/animateur notamment sur les temps libres pour créer des liens de confiance.	Les enfants parlent-ils aux animateurs spontanément ?
	- Utilisation d'outils pour que chacun apprenne à écouter l'autre - Utilisation d'outils pour que celui qui s'exprime ne se fasse pas couper la parole. - Utilisation d'outils pour savoir qu'enfant souhaite s'exprimer - Utilisation des mêmes outils pour les animateurs qui souhaiteraient s'exprimer lors d'un temps d'échange	Les enfants sont- ils à l'écoute des autres ? Comment l'animateur intervient lors de ces temps de parole ? Les enfants lèvent-ils bien la main avant de prendre la parole ? Un bâton de parole est-il nécessaire pour symboliser la prise de parole ?
	- Apprendre aux enfants à faire des	Des messages clairs sont faits entre les enfants ?

	messages clairs pour gérer les conflits mineurs.	L'animateur arrive t- il à laisser les enfants gérer leur conflit ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Être disponible au moment des accueils pour accueillir les parents. - Être à l'écoute des parents - Informer les parents du déroulement de la journée - Bilan de la journée de l'enfant avec les parents qu'il soit positif ou négatif 	<p>Un animateur est-il toujours disponible pour accueillir les parents ?</p> <p>Y a-t-il communication entre les animateurs au sujet des enfants ?</p> <p>La communication des animateurs vers les parents est faite aussi bien positivement que négativement ?</p>
Impliquer les enfants et les familles dans la vie du centre et favoriser la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> - Confier aux enfants des tâches de la vie quotidienne comme la mise en place du goûter, la responsabilité d'une zone, ... 	<p>Les enfants participent aux tâches quotidiennes de la structure ?</p> <p>Comment sont réparties les tâches ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de proposer une activité qui sera réaliser par un groupe d'enfants 	<p>Combien d'animations ont-elles été proposées par les enfants ?</p> <p>Quel rôle occupe l'animateur ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les enfants quant à l'utilisation du matériel et des jeux de société 	<p>Les jeux de sociétés sont- ils en libre-service ?</p> <p>Y-a-t-il un enfant responsable de l'utilisation des jeux et du matériel ?</p> <p>Les enfants ont –ils la possibilité d'utiliser du matériel pédagogique librement en dehors des activités encadrées ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des portes ouvertes - Organiser des cafés ou goûters d'accueil pour favoriser le dialogue avec les parents. - Organisation de soirées ou fin de journée Parents/enfants/ animateurs 	<p>Une porte ouverte a-t-elle été organisée ?</p> <p>Des temps forts avec les parents ont-ils été organisés ?</p> <p>Sous quelle forme ?</p>

3 - Créer du lien

❖ **Créer des passerelles avec les autres structures**

La commune est dotée de 3 structures d'accueil :

- Une structure accueillant les enfants d'âge maternel (3/6 ans),
- Une structure accueillant les enfants d'âge élémentaire (6/11 ans)
- Une structure accueillant des pré-ados et de ado (11/17 ans).

Les animateurs devront prévoir des temps communs d'animation et de rencontres entre ces différentes structures afin de créer une cohésion entre les accueils

Ces liens nous serviront de passerelle entre les structures. De cette façon, les enfants changeant de d'accueil de loisirs en fonction de leur âge auront déjà des repères que ce soit au niveau du personnel que des locaux.

Dans cette optique, les animateurs des 3 Alsh travaillent ensemble lors de la préparation des programmes activités. Dans un soucis d'harmonisation des fonctionnements ceux-ci ont la même base qui évolue en fur et à mesure que l'enfant grandit et acquiert de l'autonomie.

Les directeurs peuvent changer de structure pendant les vacances scolaires pour améliorer cette concordance de fonctionnement. Le regard extérieur permet aussi de ne pas entrer dans une routine de travail.

❖ **Travailler en partenariat**

Situé dans les locaux de l'école élémentaire, nos premiers partenaires sont par conséquent les autres services communaux : la médiathèque, le restaurant scolaire, le service administratif, le service communication, le service technique et le service entretien.

Les partenariats avec la médiathèque sont nombreux. Outre l'accueil de l'ALSH dans leur locaux, il nous est proposé des animations numériques, des visionnages de film, des temps de lecture, ... Des réunions sont organisées régulièrement entre nos services concernant les thèmes pris par les ALSH et la médiathèque. Dès que possible, nous essayons de trouver des thèmes communs que nous exploitons de façon différente et en complémentarité dans le but d'inciter les enfants à aller vers la médiathèque ensuite avec leurs parents. Les supports documentaires prêtés sont pour l'équipe de précieux atouts.

Ce partenariat permet également aux enfants dont les parents ne fréquentent pas ce lieu d'avoir un accès aux livres et aux nombreuses expositions.

Dans un souci d'enrichissement des activités proposées, nous pourrions faire appel aux associations communales ou extra communales en fonction de nos thèmes. Nous solliciterons les parents mais aussi des habitants en fonction de leurs compétences.

Des animations auront lieu avec le foyer d'adultes dépendant de la commune. Ce foyer accueille des personnes de tous âges non valides.

Nous associerons dans nos animations également les commerçants chapelais (jeux ou dans le cadre de la découverte d'un métier) Ceux-ci se prêtent en général volontiers à cet exercice.

Plus indirectement (via le service Enfance Jeunesse), les liens avec la CAF et le soutien financier de celle-ci sont primordiaux pour que nous puissions continuer à proposer un accueil de qualité.

Le PEDT nous a permis de renforcer les liens :

- Avec les écoles et d'avoir des projets communs cohérents. Plusieurs thèmes tout au long de l'année sont développés ensemble mais traités de façon différente.
- Avec les associations communales

❖ Développer le lien avec les familles

La famille est un partenaire essentiel, il est important qu'elle soit impliquée dans le fonctionnement de la structure. Le premier contact se fait pendant l'accueil c'est pour cela que nous insistons auprès de nos animateurs sur l'importance de la leur disponibilité sur ce moment. (présence, dynamisme, bonne humeur, ...)

Des outils de communications doivent également être mis en place afin de transmettre aux familles toutes les informations nécessaires (horaires d'ouverture, tarification, sorties proposées, programmes d'activité mais aussi photos prises sur les accueils afin que les familles puissent voir ce que font leur enfants...). Ces moyens sont variés puisque nous disposons :

- D'un portail famille (<http://lachapelledesfougeretz.portail-familles.net/>) sur lequel les familles font les inscriptions mais aussi retrouvent les informations nécessaires
- D'un panneau lumineux dans la commune
- Des panneaux d'affichage dans l'accueil de loisirs
- D'une feuille hebdomadaire d'information de la commune
- D'un journal bimestriel communal
- De flyers que nous pouvons distribuer via les écoles

Il est important également d'organiser des temps d'échange avec les familles afin qu'elles se sentent impliquées. Pour cela différents temps forts seront proposés mais aussi des portes ouvertes dans les structures.

Objectifs pédagogiques	moyens	Critères d'évaluation
Créer des passerelles entre les structures	- Mise en place de jeux, activités, goûters, spectacles communs aux 3 structures	Nombre de temps d'activités réunissant les 3 structures.
	- Mise en place d'animation faites par les enfants pour une autre de nos structures	Les enfants proposent- ils des jeux ou des activités aux enfants des autres structures ? Participent- ils à des jeux en commun ?
	- Temps de préparation des animations communs avec les 3 structures	Les réunions de préparation sont-elles programmées systématiquement avec les 3 structures ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un règlement communs mais évolutifs en fonction de l'âge des en enfants 	Les enfants passant d'une structure à l'autre connaissent-ils les bases des règles de vie ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Les directeurs ne sont pas affectés spécifiquement à un ALSH et peuvent prendre la direction d'un de nos 3 accueils 	<p>Les directeurs connaissent-ils le fonctionnement des autres structures ?</p> <p>Les directeurs sont-ils force de proposition pour l'amélioration du fonctionnement des structures ?.</p>
Travailler en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail des directeurs en partenariat avec la médiathèque - Proposer des thèmes communs - Faire des interventions favorisant et incitant à la lecture - Fréquentation des animations multimédia - Utilisation des ressources de la médiathèque par les animateurs pour leur préparation - Animation faite avec ou pour le restaurant scolaire : atelier cuisine, décoration de la salle de restauration, jeux sur les aliments, ... ? - Associer le service technique pour la préparation en autre du jardin pédagogique mais aussi pour des conseils en jardinage - La planification des interventions dans les écoles du service technique - L'association des agents d'entretien dans le planning quotidien des ALSH 	<p>Nombre de réunions médiathèque/ ALSH</p> <p>Quels thèmes communs à la médiathèque ont-ils été pris ?</p> <p>Quelles animations incitant à la lecture ont-elles été mise en place ?</p> <p>Fréquence des ateliers multimédia ?</p> <p>Les animateurs utilisent-ils la médiathèque comme support à leur animation ?</p> <p>Fréquence des animations avec le restaurant scolaire.</p> <p>Les interventions du service technique en matière de jardinage sont-elles mise en place ?</p> <p>La planification des gros travaux dans l'école est-elle vu en concertation avec les directeurs ?</p> <p>Les périmètres d'intervention sont-ils bien sécurisés ?</p> <p>Les interventions des agents d'entretien sont-elles bien prévues en amont ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention d'association dans les animations proposées par l'ALSH 	<p>Y- a- t-il eu un partenariat avec les associations ?</p> <p>Quelles associations ?</p> <p>Comment l'animation s'est-elle intégrée dans le projet pédagogique ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'animations intégrant les commerçants et habitants de la commune 	<p>Des animations ont-elles été réalisés ? A quelle fréquence ?</p> <p>Quels rôles ont joués les habitants et commerçants dans la mise en œuvre de l'activité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'animation ou gouter commun avec le foyer des Fougères (foyer pour personne adulte dépendante) 	<p>Nombre de rencontres organisés avec le foyer ?</p> <p>Des relations entre enfants et adulte dépendante se sont-elles créées ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de projet commun avec l'école sur certaines thématiques - La gestion des espaces communs et du matériel commun :établissement de règles, de charte d'utilisation, ... 	<p>Des projets ont-ils été menés en partenariat ?</p> <p>Si oui lesquels :</p> <p>Quel a été le rôle de chacun ?</p> <p>Y a-t-il des difficultés concernant la gestion des espaces communs entre l'ALSH et l'école</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité des personnes chargées de l'accueil des familles et des enfants 	<p>L'animateur chargé de l'accueil est-il disponible ?</p> <p>A-t-il un niveau suffisant d'information pour</p>

Développer le lien avec les familles	- -La prise en charge des enfants	pouvoir renseigner les familles ? L'animateur chargé de l'accompagnement de l'enfant est-il différent de celui faisant l'accueil ?
	- Utilisation du panneau lumineux pour des rappels ou des temps forts. - Rédaction d'article dans le bulletin bimestriel pour informer la population de ce qui est fait par les enfants pendant nos accueils. - Utilisation du portail famille afin que les familles puissent facilement avoir accès à l'information - Affichage de photos pour que les parents puissent voir les animations faites par leur enfant - Pour les temps forts et les informations collectives : Impressions de flyers qui seront distribués par voie de cartable	Les supports de communication vers les familles sont-ils utilisés ? Si oui lesquels ? Les enfants ont-ils participés ? De quelle façon ?
	- Organisation de temps forts avec les familles - Mise en place de temps d'échange avec les familles, aménagement d'un endroit propice à la discussion, accueil café, gâteaux, ...	Nombre de temps forts ? Sous quels formes ont-ils été proposés ? Y a-t-il eu beaucoup de participation ? Y a-t-il eu des temps d'échange mis en place avec les parents Sous quels formes ?

4- Favoriser l'expression

❖ Varier les supports d'expression

Les supports d'expression devront être variés afin que chaque enfant puisse donner son avis ou participer aux ateliers sans gêne.

L'expression orale sera très favorisée à l'avenir dans beaucoup d'examen c'est pourquoi nous lui accorderons une grande attention. S'exprimer en public, n'est pas chose aisée pour tous. Nous utiliserons également bien d'autres support comme la peinture, le dessin, la danse, le chant, le sport, la musique, les travaux manuels. Chaque enfant pourra ainsi trouver le milieu où il se sent le mieux pour se valoriser.

❖ Impliquer les enfants et valoriser leur travail

La valorisation du travail des enfants permet de leur faire prendre confiance en eux, d'accroître leur motivation et leur investissement dans la mise en œuvre des projets et des activités. Il est gratifiant pour eux qu'on reconnaisse le travail qu'ils ont accompli, c'est une fierté. Les illustrations par voie d'affichage photos ou exposition seront aussi des occasions de mettre en avant leurs capacités. L'avis des enfants sera demandé après les animations de façon à connaître leur ressenti, les difficultés,

L'écriture d'un journal sur l'accueil de loisirs sans périodicité permet aux enfants de s'exprimer sur ce qui leur ont plu et moins plu mais aussi de donner leur avis.

Les photos affichés seront avec autorisation des parents mais aussi des enfants.

Les enfants auront en charge la décoration de l'accueil de loisirs. Il pourront proposer des animations avec le soutien d'un animateur.

Participation active des enfants lors des temps forts avec les parents

❖ Favoriser le dialogue et l'échange

L'expression passe tout d'abord par le langage. Il est important que les enfants puissent parler librement de sujets qui les intéressent ou les préoccupent. L'équipe doit donc être attentive et ouverte au dialogue. Elle devra parfois le provoquer sous forme d'échange ou de jeux de rôles sur un thème pouvant venir de la vie quotidiennement ou de ce qui les entourent. Les temps de regroupement nous serviront à donner collectivement des informations mais aussi à dialoguer et être à leur écoute. Ils seront au moins au nombre de 2 par journée (un le matin avant les animations et un avant ou pendant le goûter)

❖ Développer l'outil multimédia

Le fait de partager les mêmes locaux que l'école nous permet d'avoir un accès au matériel informatique.

De nos jours, l'expression se passe beaucoup par les réseaux sociaux. Notre rôle ne sera pas de leur apprendre à les utiliser mais de les informer sur les dangers de leur utilisation.

Par contre, nous utiliserons cet outils avec eux pour la réalisation de flyers notamment pour l'annonce de temps fort. Nous ferons des recherches documentaires en fonction des thèmes et des jeux éducatifs. Il est important que l'enfant connaisse l'utilisation au moins du traitement de texte et de l'internet.

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation
Varier les supports d'expression	- Utilisation de supports d'expressions variées (dessin, danse, écriture, théâtre, peinture, sport...)	Le programme d'activité est-il varié ?
	- Utilisation de la photo et de la vidéo pour les supports de valorisation	Les enfants peuvent-ils utiliser le matériel photo et vidéo ?
Impliquer les enfants et valoriser leur travail	- Réalisation de panneaux photos des enfants lors des activités	Des photos sont-elles affichés pour les familles ? Qui fait les panneaux ?
	- Réalisation d'un journal sur l'accueil de loisirs	Un journal a t- il été réalisé? Quel a été le rôle de l'animateur ?
	- Décoration de l'accueil de loisirs et les différents espaces par les enfants	Les décorations changent-elles en fonction du thème ?
	- Permettre aux enfants de proposer et de mener une activité ou un jeu	Les enfants mettent- ils en place des activités ? A qui sont- elles proposées ? Quel rôle occupe l'animateur ?
	- Organiser des représentations pour finaliser les activités d'expressions scéniques et/ou corporelles	Les activités scéniques et corporelles donnent-elles toujours lieu à une représentation ? Pour quel public ?
	- Organiser, pour les familles, une exposition présentant les travaux et les activités des enfants	Les productions des enfants sont-elles accrochées ou exposées ?
Favoriser le dialogue et l'échange	- Programmation de temps d'échange au cour de la journée	Les temps d'échanges sont-ils mis en place ? Quels sont les sujets les plus souvent abordés ?

	- Organisation de jeux de rôles et des activités d'expressions scéniques	Les enfants ont-ils participé au projet ? Les enfants ont-ils pu choisir leur rôle ? Comment ont été pris en compte les enfants les plus réservés ?
Développer l'outil multimédia	- Utilisation de l'outil numérique pour des activités de documentation, de jeux, créer des flyers ou écrire le journal de l'accueil de loisirs. - Mise en place d'activités de mise en garde des réseaux sociaux (jeu de rôle jouer par les enfants et les animateurs)	Les enfants connaissent-ils l'utilisation du traitement de texte ? Sont-ils autonomes pour faire des recherches sur le net en tapant des mots clés ?

6. L'évaluation du projet pédagogique

Nos équipes sont constituées d'animateurs permanents et d'animateurs vacataires. Il est difficile d'inclure les animateurs vacataires dans la conception du projet pédagogique. Tous les animateurs par contre en ont connaissance avant le séjour et sont conviés après chaque séjour à l'évaluer. Pour qu'un projet pédagogique soit cohérent, il doit tout d'abord être expliqué à l'équipe d'animation afin qu'elle identifie clairement les objectifs qui devront être développés lors des activités et tout au long de la journée. Il doit aussi évoluer. Pour cela il convient d'organiser régulièrement des réunions afin d'évaluer les objectifs, voir ceux qui ont été atteints et ceux qui ne le sont pas et en identifier les raisons. Chaque animateur disposera d'outils permettant cette évaluation. Tout d'abord, la fiche technique qui permet aux animateurs d'indiquer clairement les objectifs qu'ils souhaitent développer et comment ils organisent leurs activités pour y parvenir. Ils disposeront aussi d'une fiche reprenant les grilles d'évaluation de chaque objectif

Ce projet pédagogique sera mis en œuvre sur une période de 4 ans. Afin d'atteindre nos objectifs, les équipes d'animation ont souhaité se donner les mêmes objectifs, seul la manière de les atteindre peut varier. En effet les enfants de l'ALSH maternel sont les futurs enfants de l'ALSH élémentaire et ceux d'élémentaire, les futurs acteurs de la Grange. Dans ce sens, il nous a semblé important d'avoir une cohérence et un suivi de nos projets.

Pièces jointes :

- **La grille d'évaluation du projet pédagogique**
- **La fiche technique des animations**
- **Le livret animateur**
- **Les critères d'évaluation des stagiaires BAFA**